

La classe ouvrière va au paradis

Cinéma UTOPIA à Toulouse

UTOPIA, c'est un réseau de cinémas, spécialisé dans le film intello de contestation. C'est une affaire qui marche bien, fort bien même¹. L'essaimage progressif du réseau dans toute la France en est d'ailleurs une preuve qui ne trompe pas. Utopia, c'est aussi une *Gazette* gratuite mensuelle (50 000 exemplaires sur Toulouse à ce qu'on dit) qui fait, bien sûr, la promotion des films, mais surtout qui consacre ses pages à l'altermondialisme, aux idées progressistes et autogestionnaires. Utopia, c'est aussi le support de multiples soirées organisées par (presque) tous les mouvements de gauche et d'extrême gauche.

Avec une programmation de qualité, des moyens financiers impressionnants, un discours très ouvert, une audience considérable, Utopia est pour le «peuple de gauche», une institution. Et une institution intouchable. Pourtant, Utopia, c'est aussi un patron et des salariés. Et c'est là que ça se gâte. Parce qu'il n'y a pas de commune mesure entre le discours de la boîte et... la réalité. C'est pourquoi, la CNT-AIT a dénoncé publiquement² deux pratiques inadmissibles : l'attribution des primes en fonction du travail bénévole pour l'entreprise, et la nécessité d'une «conscience politique» chez les salariés ! Réponse patronale quelques jours après dans une *Gazette* consacrant deux pages à critiquer la CNT : rien sur les points soulevés, mais la double accusation de ne pas nous être informés sérieusement et de parler au nom des salariés sans leur accord. Mal en a pris au patron d'Utopia. Ce sont des anciens salariés eux-mêmes qui lui ont clos le bec publiquement en publiant des témoignages accablants sur ce qu'ils avaient vécu dans cette entreprise sans jamais pouvoir l'exprimer jusqu'à présent !

Témoignages (extraits)

«La Gazette est prompte à critiquer les autres entreprises, cela tend à masquer la réalité du travail dans ce cinéma : des idées incongrues sur une nécessaire dévotion à Utopia, des heures non comptabilisées dans le temps de travail, des idées politiques que les salariés doivent pouvoir justifier auprès des spectateurs et surtout aucun droit à l'erreur sous peine de recevoir une lettre recommandée. Ma déception dans ce cinéma a été immense, j'ai quitté Utopia à la fin de mon contrat sans vouloir discuter avec mes employeurs d'une éventuelle reconduction, j'ai fui sans me retourner. [...]».

Héloïse

«J'étais une Utopiste convaincue lorsqu'en mai 2004 les directeurs d'Utopia m'ont proposé d'embarquer pour une aventure salariée de six mois. Nous nous connaissions mieux depuis un certain temps puisque nous avons créé l'association des Utopistes Associés ensemble et j'en étais alors la vice-présidente.[...] J'ai trouvé cette opportunité extraordinaire. [...] Malheureusement (et le mot est faible), j'ai vite déchanté. [...] Le

fait [...] de ne pas avoir notre salaire complet un mois paraît anecdotique ; mais il est important de souligner que lorsque ça nous est arrivé, nos patrons si engagés dans la cause des salariés nous ont reproché en réunion d'être mesquins, de nous monter la tête pour ce genre de détails. Mesquinerie, que de nous soucier de savoir si nous allions pouvoir payer notre loyer en début de mois ou donner à manger à nos enfants lorsque nous ne gagnons que 1100 euros par mois ? [...] surtout quand le salaire n'est pas versé pour la simple et unique raison qu'en août le comptable est en congé, et qu'ils n'ont pas prévu un évènement qui se répète chaque année à la dite période ? [...]»

Anne

«J'ai dû enchaîner des semaines de travail [...] parfois supérieures à 42 heures sans avoir été rémunérée en heures supplémentaires.»

Christine

ÊTRE LICENCIÉ POUR SAUVER LA CULTURE, MAIS C'EST UN HONNEUR POUR UN SALARIÉ !



«À cela, vinrent se rajouter, hors du temps de travail, hors rémunération : la relecture des Gazettes (pour les volontaires !), leur distribution auprès des commerçants, le démarchage pour de nouveaux emplacements de relais gratuits à cette même Gazette, la mise en place de publicité dans les rues pour le lancement d'Utopia Tournefeuille, l'organisation de futures rencontres avec des metteurs en scène, ces rencontres elles-mêmes, une réunion par mois de 4 heures minimum. Au total, mon 1/4 de temps finissait par devenir un bon mi-temps sans rémunération appropriée. Si l'on comptait frais de déplacement, parking, nourriture... je finissais aussi par perdre de l'argent en travaillant et surtout... beaucoup trop de temps ! [...]»

Christian

«[...] il est arrivé que la durée minimale de repos entre deux jours travaillés ne soit pas respectée. Régulièrement, nous avons évoqué ces problèmes au cours de réunions, ce qui ne manquait pas d'exaspérer nos responsables. Selon eux, cela n'était dû qu'à notre évidente mauvaise volonté (je laisse à d'autres le soin d'évoquer l'épisode de la psychothérapie de groupe).»

Guillaume

«[...] la direction a proposé en réunion une psychothérapie de groupe financée par les primes annuelles des salariés [...].»

Yane

CNT-AIT, Syndicat intercorporatif de Toulouse

- 1 Ainsi, dans le grand Toulouse, les deux Utopia, avec 600 000 entrées payantes battent à plate couture le multiplex UGC centre ville. Chiffre d'affaires cumulé 2003 des Utopia : plus de trois millions d'euros.
- 2 Voir dans *La lettre du CDES* n° 90, supplément régional au *Combat syndicaliste* Midi-Pyrénées, les deux articles sur le sujet.

La règle

Cinéma Les Carmes d'Orléans

Derrière les discours radicaux altermondialistes citoyennistes, il y a des pratiques plus conciliantes. La lutte déclarée au libéralisme économique et à l'uniformisation culturelle prend alors une tournure anti-lutte de classes ; et devant l'objectif ultime de la Culture et de sa promotion militante, certains supportent finalement l'exploitation salariale et ses extravagances.

POUR ILLUSTRER cette posture, nous allons revenir sur ce qui s'est passé à Orléans autour d'un cinéma, où une partie du mouvement social, culturel et associatif orléanais, notamment ATTAC 45 et le groupe local des Amis du *Monde Diplomatique* (AMD), s'est arrangé de pratiques patronales bien concrètes.

Quand l'ancienne SARL gérante du cinéma Les Carmes d'Orléans a eu des difficultés financières, les seules réponses d'ATTAC 45 puis des AMD furent de demander des subventions publiques pour renflouer cette entreprise ; à aucun moment ces associations dites militantes n'ont pris la peine de rencontrer les salariés pour avoir leur point de vue. Et en août 2004, quand cette même entreprise privée dite culturelle a licencié un de ces salariés pour faute grave, à la suite d'une grève (engagée les 28-29 juillet 2004) considérée par l'ancien patron du cinéma comme « *injustifiée* »... puis « *illécite et abusive* », il n'y a eu aucune réaction de ces associations alter-mondaines. Celles-ci, ne souhaitant certainement pas revenir sur leur soutien public à l'ancien exploitant des lieux, poursuivirent leur partenariat avec ce cinéma et avec la nouvelle direction.

Des subventions pour une entreprise culturelle

Ouvert depuis novembre 1999, le cinéma Les Carmes revendiquait légitimement sa spécificité cinématographique et d'offres culturelles, et est devenu un lieu important de l'activité socioculturelle orléanaise. Beaucoup d'associations y ont recours pour des

soirées-débats. Quand il s'est agi dès 2001 de demander des subventions publiques pour la société Eden Carmes, alors en difficultés économiques (difficultés qui n'ont jamais vraiment cessé durant toute la période d'activité de cette PME de 10 salariés), les raisons invoquées pour ce soutien par les associatifs de gauche ou altermondialistes se paraient des attributs typiques du clinquant combat anti-libéral défendant la diversité culturelle



et son accessibilité à tous. Cette entreprise cinématographique était explicitement considérée par eux comme un bastion de l'anti-néolibéralisme, un symbole de résistance culturelle. Bref, le cinéma des Carmes, avant d'être une entreprise privée, était surtout pour le milieu militant local un lieu de résistance culturelle et à ce titre méritait bien d'être renfloué par de l'argent public.

On aurait pu penser que les associations militantes apportant leur soutien (notamment ATTAC 45 lors de la

campagne de 2001, et en novembre 2003 le nouveau groupe local des AMD) auraient au moins exigé un suivi de la gestion de l'entreprise subventionnée. Mais il semble que l'estampille « résistance » attribuée à ce cinéma leur a amplement suffi comme garantie. Et il n'a donc encore moins été question pour ces associations de proposer des alternatives possibles (association, coopérative...) concernant l'exploitation de ce cinéma.

... Et la culture (d'entreprise)

Passé encore cette faiblesse politique des citoyennistes, heureux de pouvoir disposer d'un lieu de choix pour s'auto-congratuler et faire leur auto-promotion à partir de films « qui dénoncent », en l'absence de réaction des salariés de l'entreprise leur offrant ce service. Mais une partie de ces salariés était tenue à l'écart aussi bien des informations sur le devenir du cinéma que sur son animation, ils acceptaient tant bien que mal des pratiques patronales paternalistes et individualisantes, et certains d'entre eux avaient à en redire sur la gestion de ce cinéma.

Or, il se trouve que 3 employés de cette fameuse entreprise, ayant finalement osé courant 2004 exprimer publiquement leur mécontentement et agir collectivement pour imposer leurs droits de salariés, sont remerciés dès l'automne 2004. Les 3 ex-salariés du cinéma orléanais s'étaient remués face à leurs conditions de travail et avaient espéré un minimum de soutien de la part du milieu militant orléanais, notamment des associations impliquées dans un partenariat avec leur

du jeu

cinéma. Ils ont osé dire dans un texte (*Rappels aux spectateurs*, juillet 2004) leur mécontentement sur leur situation, et en appelaient aussi à la vigilance des spectateurs pour qu'ils ne tombent pas dans une logique de consommateurs. Deux salariés se sont mis en grève les 28-29 juillet 2004, contestant l'aménagement du travail estival. C'est au moins un mois après que ces trois énergumènes sont sortis de l'effectif salarial du cinéma (juste avant le changement de la société exploitante). Ils ont disparu de l'équipe dans des conditions différentes mais quelque peu originales : un licenciement pour faute grave le 30 août 2004 motivé par la grève, un congé sans solde... démissionné (démission fixée au 31 août 2004) sur un CDI transformé en CDD (fin de contrat fixée au 15 septembre 2004), une vraie démission datée du 22 septembre 2004.

Ces pratiques patronales peu reluisantes ne sont pas une exception. La situation est comparable notamment dans les très engagés cinémas Utopia (autre SARL). Ainsi à Utopia Toulouse, la réunion d'équipe du 25 novembre 2004, révèle le licenciement en cours de deux salariés dont les motifs sont pour l'un « un déficit d'heures de travail d'un délégué du personnel » et pour l'autre le manque « d'un minimum de conscience politique ». D'après un collectif d'anciens salariés, les conditions de travail contraignent au surinvestissement personnel et au bénévolat ; ils font constater entre autres qu'il y a eu « 25 départs entre juin 2002 et octobre 2004. Départs protéiformes qui, exception faite de trois licenciements [...] ont été pour beaucoup à l'initiative des employés eux-mêmes ».

Lutte des classes contre lutte des places

Le salarié licencié du cinéma orléanais est alors soutenu publiquement par la CNT (45 et Spectacle Paris) et par un petit groupe de spectateurs solidaires ; ils dénoncent clairement (malgré des moyens modestes) la remise en cause du droit de grève, les conditions de travail et les pratiques patronales de ce genre d'entreprise, les illusions entretenues par le vernis culturel, et l'indulgence des milieux militants. Car ces derniers, si prompts à collaborer avec l'entreprise culturelle cinématographique, ne réagissent aucunement à cette répression patronale concrète, comme si rien n'avait lieu. On a pu même ressentir de leur part, du début à la fin, une certaine gêne à ce que les salariés manifestent un point de vue dérangeant leur confort militant. Après leur grève, les deux activistes ont ressenti le besoin de s'expliquer : « On nous a reproché de sous-estimer les difficultés financières [...] On nous a aussi reproché de méconnaître voire d'ignorer la spécificité attendue de fonctionnement d'un cinéma d'art et d'essai [...] le projet final (montrer des films différents) serait plus décisif ? »

La CNT-AIT soutenant les salariés du cinéma de Toulouse explique très bien ce silence autour de ce genre de structure de résistance culturelle : « Utopia est en effet un véritable média pour ces organisations ; elles peuvent y laisser leur presse, y organiser des débats. Ce qui leur permet d'accéder à leur clientèle et de tenir à distance les concurrents. Que le prix en soit de s'associer à leur adversaire de classe et de fermer les yeux sur le sort de ses salariés compte si peu à leurs yeux. L'intérêt de leur organisation prime sur celui de la cause qu'elle est censée



défendre. [...] Quant au salarié d'Utopia, il sait qu'il a une pluralité de patrons : les patrons-militants d'Utopia et les militants-patrons de la quasi-totalité de la gauche toulousaine. »

À Toulouse, à Orléans comme ailleurs, c'est au même exercice que s'adonnent les organisations de gôche et alter-patronphiles, celui de l'art de la neutralité bien ordonnée : on demande l'intervention des pouvoirs publics pour aider une entreprise – avec la « nécessité d'agir rapidement » (selon les mots d'un adhérent d'ATTAC 45 soutenant en 2001 le cinéma géré par Eden Carmes) – tout en restant muet face aux pratiques patronales internes... pour la culture et la résistance au libéralisme bien sûr. Un peu comme les rédacteurs du *Monde Diplomatique* qui s'invitent chez Daniel Mermet sur France-Inter pour vendre leur argumentaire dit alter-natif, sans se soucier des pratiques de leur hôte Mermet avec ses collaborateurs.

(suite page IV)



La règle du jeu (suite)

(suite de la page III)

Il y a compromission et compromission.

On peut rétorquer à ceux qui dénoncent la passivité des associations et militants face à une situation de conflit social dans ce genre d'établissement socioculturel – qui ne sont pas foule – que, quoi que l'on fasse comme action, militante ou non, on se trouve toujours corrompu d'une manière ou d'une autre.

Effectivement on se trouve dans un état de société où on se compromet tout le temps. Ne serait-ce qu'en allant au supermarché, on cautionne l'exploitation des caissières. Mais – même si c'en est un – le problème dénoncé n'est pas celui-là !

La comparaison à faire porte plus sur quelle réaction apporteraient les associations et militants, si (poursuivons notre exemple) des caissières de leur supermarché (préféré ?) se mettaient en grève ? S'il était diffusé l'information qu'une procédure de licenciement pour fait de grève avait été engagée ?

Quelle aurait été la réaction de nos joyeux drilles militants si un conflit social avait eu lieu dans leur librairie préférée, celles où ils essayent de mettre en dépôt leur canard par exemple ? Ces associations participent à l'animation de ces lieux

culturels, qui prennent ainsi surtout grâce à elles, une teinte sociale, voire militante. Ces structures mélangent alors de fait (de façon plus ou moins poussée) militantisme et tiroir-caisse (si ce n'est bénéfique). Il est donc d'autant plus important, ne serait-ce que d'un point de vue de cohérence au sein même de leur activité militante, que ces associations – impliquées par leur partenariat – prétendant intervenir sur un plan économique et social, réagissent (inutile de préciser qu'en présence du loup et de l'agneau, la neutralité – libérale – consiste à se ranger du côté du plus fort).

Reste à savoir si ces associations sont prêtes à mettre en cause leur mode de rentabilisation militante.

Le salut commun du 29 mai

Dans un article intitulé *Depuis le 29 mai...* écrit par un éminent alter-militant orléanais, grand défenseur du cinéma des Carmes à ATTAC 45 puis au groupe local des AMD, tout devient plus lumineux : « *Le 29 mai au soir, les temps ont changé.* » On découvre dans ce texte pourquoi les associations citoyennistes ne pouvaient réagir lors du conflit du cinéma local : « *La mission d'éducation populaire d'ATTAC et d'autres*

associations, les Amis du Monde Diplomatique par exemple, doit impérativement se développer sur ce terrain aujourd'hui favorable. »

Donc, d'une part, le terrain n'était pas favorable ; et de l'autre, l'éducation populaire se fout éperdument du droit des salariés, l'exploitation de l'homme par l'homme étant un bien nécessaire à l'humanité et à ses éducateurs. Et l'alter-écrivain se dévoile : « *L'alliance objective du PS et de l'UMP sur le texte constitutionnel [...] a été un révélateur puissant sur l'ambiguïté – voire la duplicité – du social-réformisme* »... On peut transposer : l'alliance des gôches locales avec l'exploitation patronale locale – mais de gauche – est « *un révélateur puissant sur l'ambiguïté – voire la duplicité – du social-réformisme* » de toutes ces associations alter-conciliantes.

Les Révoltés du Bounty, août 2005,

(laluttecestpasducinema@nolog.org)

CNT-AIT,

Syndicat intercorporatif de Châteauroux

Un dossier plus complet est disponible sur Internet :

http://nantes.indymedia.org/article.php3?id_article=6356
http://paris.indymedia.org/article.php3?id_article=41049
http://www.mondialisme.org/article.php3?id_article=521

Le SIH, adhérent à la Confédération Nationale du Travail, section de l'Association Internationale des Travailleurs, est une organisation révolutionnaire anarchosyndicaliste dont le but est l'instauration du communisme libertaire. Ses moyens sont l'action directe syndicale et sociale, la grève, le boycott, le sabotage du bénéfice patronal...

PERMANENCE LE DERNIER SAMEDI DU MOIS DE 10H À 11H30 AU CAFÉ DU THÉÂTRE - 3 PLACE DE LA COMÉDIE - SALLE DU 2E ÉTAGE

Pour recevoir gratuitement 2 numéros de notre journal le *Combat syndicaliste*, écrire à :

CNT-AIT – BP 51142 – 34008 MONTPELLIER CEDEX 1

Nom, prénom :
Adresse :

Secteur d'activité :